



■  
Mars 2026

# AMI dispositif d'appui RSE aux collectifs d'entreprises

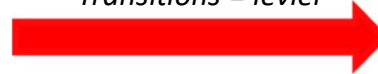
# Contexte



Préoccupations des entreprises :

- Réduction de l'impact carbone de l'activité économique
- Fidélisation des salariés et attractivité des métiers
- ...

*Transitions = levier*



Modèles plus vertueux :

- Plus économes en ressources
- Sens au travail
- ...



Mis en place par Nantes Métropole :

- [entreprises.nantesmetropole.fr](https://entreprises.nantesmetropole.fr)
- Offre d'animations d'experts auprès des collectifs d'entreprises
- Communauté des ambassadeurs RSE de la métropole nantaise
- Dispositif d'appui des collectifs d'entreprises sur les transitions et la RSE, déjà 12 bénéficiaires depuis fin 2023

# Dispositif

**Un animateur RSE, en collaboration avec le bureau du collectif d'entreprises, qui :**



Met en place des cycles d'animations

Identifie les bonnes personnes dans les entreprises

Monte et anime une ou des commissions thématiques

Coopte des ambassadeurs RSE de la métropole nantaise

# Options



# Plug & play

---

## **Achat par le collectif d'une prestation clé en main**

Sont externalisés : sélection, recrutement, poste environné, management. Il s'agit plus concrètement de faire appel à un consultant indépendant ou à un cabinet de conseil en RSE.

## **Quotité éligible**

¼ temps d'animation, soit 1,25 jour par semaine



## **Subvention**

10 000€ HT, soit 12 000€ TTC par an sur 2 ans

# Plug & play CCI

Mise à disposition par la CCI d'un animateur RSE

## Quotité éligible

¼ temps d'animation, soit 1,25 jour par semaine



## Subvention

10 000€ HT, soit 12 000€ TTC par an sur 2 ans versés à la CCI

# Collectif employeur

## **Recrutement direct ou recours à un groupement d'employeurs (GE)**

Il s'agit de recruter ou bien d'avoir un salarié dont au moins 1/4 du temps est dédié à l'animation des transitions.

## **Quotité éligible**

1/4 ou 1/2 temps d'animations, soit 1,25 ou 2,5 jours par semaine

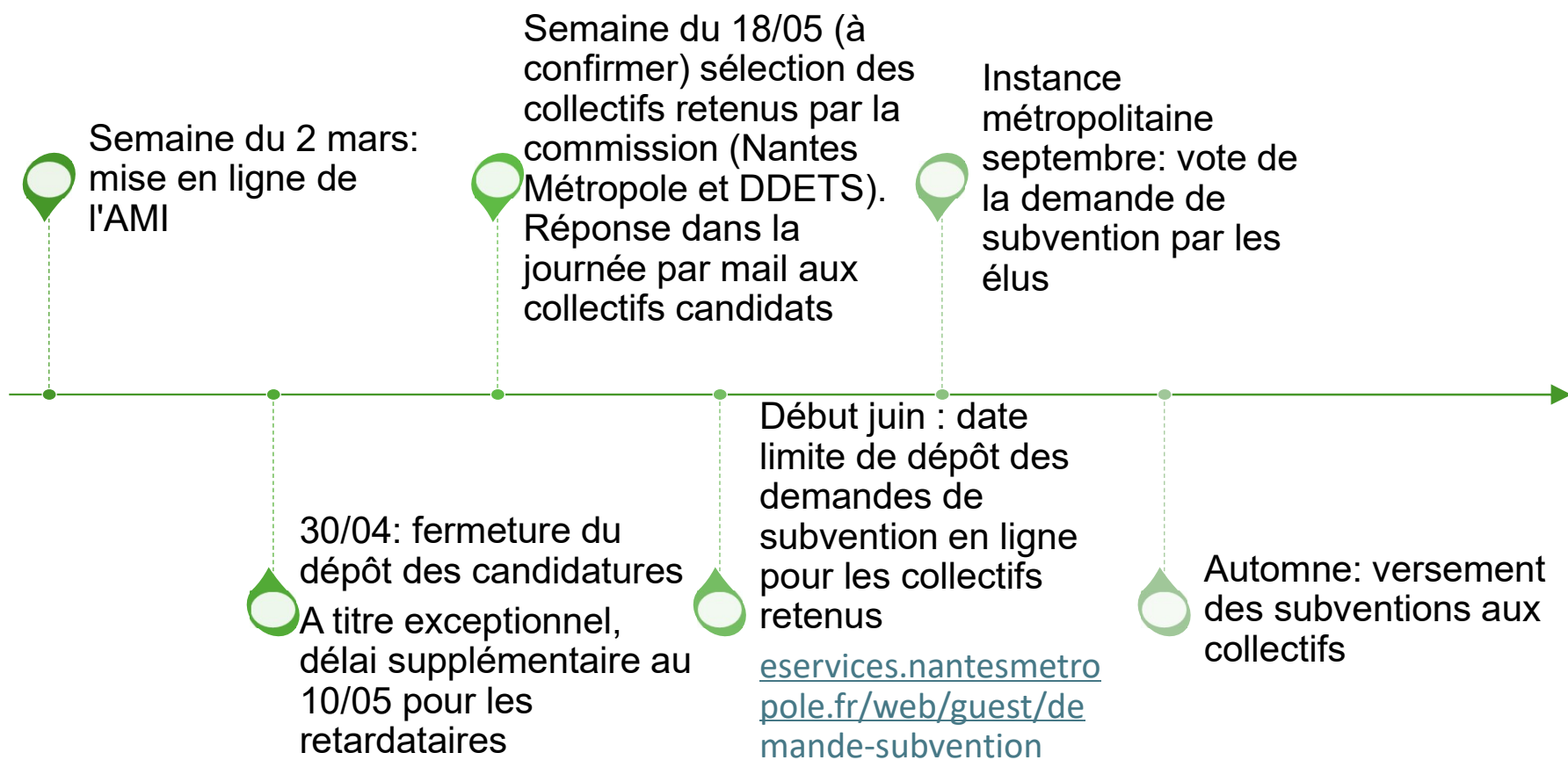
## **Subvention**

Pour 1/4 temps plein animation : subvention 10 000 € HT/an soit 12 000 € TTC à l'année sur 2 ans

Pour 1/2 temps plein animation : 20 000 € HT/an soit 24 000 € TTC à l'année sur 2 ans



# Planning de l'AMI



# SELECTION



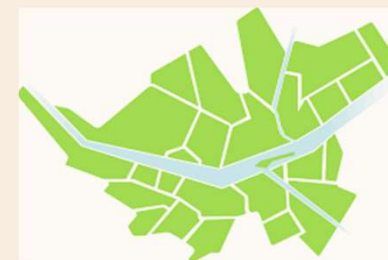
## COMMISSION

- Vice-Président en charge de la RSE de Nantes Métropole
- Agents du service économie en transition de Nantes Métropole



## CRITERES NECESSAIRES

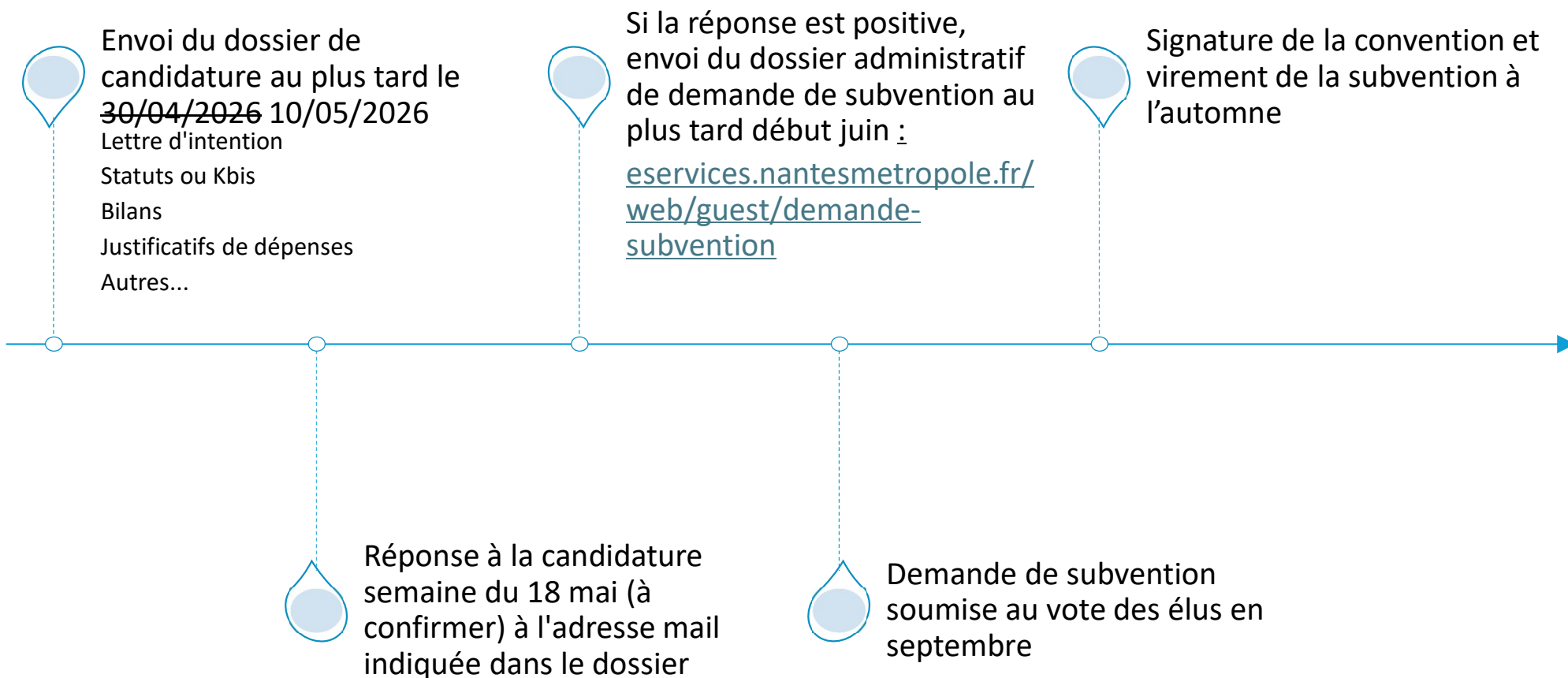
- Avoir une structure juridique
- Être situé dans le territoire de la métropole nantaise
- Être un collectif d'entreprises territorial (échelle d'une commune, d'un quartier ou d'une ZA)



# CRITERES SECONDAIRES

- **Les expériences** : rappel des actions de type RSE passées ou en cours et sujets pré-identifiés des entreprises parties prenantes (pilotées individuellement ou au sein du collectif) ;
- **La capacité de mobilisation** : valoriser la capacité du collectif à mobiliser ses membres et à susciter l'adhésion autour des projets RSE ;
- **Le potentiel d'impact** : valoriser le potentiel d'impact des actions, en analysant leur pertinence, leur faisabilité et leur capacité à générer des bénéfices tangibles pour l'entreprise ou la communauté ;
- **La capacité d'évaluation et de transmission** : mesurer les résultats directs et les impacts de l'action et les transmettre aux commanditaires qui s'engagent à conserver les données individuelles.
- **La motivation et l'intérêt** pour le projet : expliquer la motivation et l'intérêt du collectif pour le programme d'animations RSE ;
- Le **nombre d'entreprises** adhérentes ;
- Le **nombre de salariés** représentés ;
- **La diversité et la représentativité** : présenter les différents secteurs d'activité, tailles d'entreprises et niveaux de maturité en matière de RSE, afin de favoriser la diversité des perspectives et des expériences ;
- **La collaboration potentielle** : indiquer la volonté et la capacité du collectif à collaborer avec d'autres collectifs d'entreprises, les communes ou autres acteurs externes, en vue de favoriser l'échange de bonnes pratiques et la mise en place d'actions collaboratives.

# Résumé de la candidature



# Contact

---



## **Aline RIEUNEAU**

Chargée de mission animation des transitions

Direction de l'économie et de l'emploi responsables  
Service de l'économie en transition – Nantes Métropole

[aline.rieuneau@nantesmetropole.fr](mailto:aline.rieuneau@nantesmetropole.fr) - 07 65 18 24 68